



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Et si vous deveniez Responsable du département contact-tracing en CDD à l'ARS Bretagne ?

Référence PEP : 2021-782176



Profil

- Catégorie A
- Professionnel de santé



Conditions

Lieu : Rennes (siège)
Statut : CDD



Vos missions

Dans un contexte en constante évolution (adaptation régulière des doctrines de contact tracing notamment), le Responsable du département contact-tracing est en charge :

De la supervision et du management hiérarchique du département :

- Veiller au traitement exhaustif de l'ensemble des signaux par l'équipe de contact tracing
- Définir les priorités et assurer la régulation de l'activité de Contact-tracing
- Valider les demandes de séquençage interventionnel, organiser le suivi des retours et l'alerte le cas échéant en interne puis vers le national
- Assurer une veille scientifique des évolutions de la pandémie (suivi des nouveaux variants, suivi des courbes épidémiques)
- Communiquer sur les objectifs, sur les attentes, sur le sens au travail, les résultats et marges de progrès
- Fédérer et faire adhérer l'équipe autour des objectifs fixés
- Evaluer et faire progresser la performance des membres de l'équipe
- Assurer et organiser les réunions d'informations, les temps d'échanges et les sessions de formation au regard des contraintes de service
- Détecter les dysfonctionnements, les analyser et proposer des solutions en lien avec l'équipe

Du pilotage et de la planification du processus de Contact-tracing conjointement avec la directrice adjointe veille et sécurité sanitaires :

- Veiller à l'adaptation continue de l'organisation afin de prendre en compte les changements règlementaires ou les évolutions technologiques
- Mettre en adéquation des ressources à l'activité, dans un objectif de performance et d'efficacité 7j/7
- Collaborer avec les autres directions/services de l'ARS notamment les délégations départementales
- Contribuer à l'amélioration des processus de travail partenariaux
- Décliner la politique de sécurité des systèmes d'information pour l'ARS dans le cadre des processus de Contact-tracing

Assurer un suivi régulier des résultats et un reporting auprès de la Direction :

- Analyser les statistiques d'activité sur le plan collectif et individuel
- Diffuser quotidiennement les données d'activité

Interactions et conditions d'exercice :

Le responsable de département Contact-tracing est en lien permanent avec les directions de l'ARS actives dans la gestion de crise et les partenaires externes (Education Nationale, Conseils départementaux, Préfecture, EHPAD, établissements de santé, professionnels de santé libéraux, etc.).

Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

L'Agence régionale de santé a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Qu'est-ce que le Département contact-tracing ?

L'équipe du département contact tracing assure la recherche des contacts à risque (« contact tracing ») en cas d'identification de cas groupés (« cluster ») ou de survenue d'un cas de Covid au sein d'une collectivité. Elle accompagne également l'ensemble de ces collectivités pour la mise en œuvre des mesures de gestion les plus adaptées à leur situation. Le suivi de ces situations dites de niveau 3 est assuré en coopération notamment avec les services de l'Assurance Maladie et de Santé Publique France.

Le Département contact-tracing est rattaché à la Direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire et à la Direction de la santé publique.



Compétences

Savoir :

- Environnement institutionnel et administratif : organisation, missions et fonctionnement des services
- Cadre réglementaire de la veille et de l'alerte sanitaire
- Connaissances pluridisciplinaires dans le champ de la santé publique

Savoir-faire :

- Maîtriser les situations dans des délais contraints
- Identifier les situations à risque
- Proposer les mesures de préventives et correctives
- Utiliser des outils et des systèmes d'information
- Mettre en œuvre les techniques de la communication professionnelle
- Savoir réaliser des présentations écrites et orales
- Traduire et expliciter ses résultats auprès publics divers
- Analyser et maîtriser les risques
- Prendre des responsabilités
- Discerner les enjeux, prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence

Savoir-être :

- Gérer des situations conflictuelles
- Résister au stress
- Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement
- Travailler en équipe pluridisciplinaire

✉ Pour candidater

Vous souhaitez mettre vos compétences au service de l'intérêt général ?

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation à ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr

Précisez dans l'objet de votre e-mail la référence PEP (affichée en haut de cette fiche de poste).